

Mes actions

Recours contre la communauté de communes Châtillon-Montrouge

J'ai déposé un recours contre la création de la communauté de communes Châtillon-Montrouge.

En effet, **les communes de Châtillon et de Montrouge ne sont liées que par les quelques mètres du métro.**

De plus, la communauté de communes ne porte aucun projet structurant pour les villes. **Par exemple à Châtillon les compétences transférées se résument à la mission locale, le traitement des déchets, la gestion de la salle d'armes, le bus municipal, la fourrière et les services funéraires.**

Il est très clair que la création de cette communauté de communes n'est qu'un simulacre, guidé par un choix politicien. Les deux villes gérées par la droite, ne veulent en fait pas rejoindre la communauté d'agglomération "Sud-de-Seine" formée par les villes de Bagneux, Clamart, Fontenay et Malakoff.

Le seul choix pertinent, porteur de projets pour les deux villes, aurait été pourtant de rejoindre la communauté d'agglomération "Sud-de-Seine" afin notamment de développer les services et équipements culturels et sportifs qui manquent à Châtillon, dont le nombre d'habitants a particulièrement augmenté ces dernières années.

Je m'oppose donc aux décrets du préfet et j'ai la jurisprudence avec moi : plusieurs projets d'intercommunalité ont déjà été arrêtés lorsqu'ils ne satisfaisaient pas aux critères de projets structurant.

le Plan Local d'Urbanisme,

Ces dernières années, la ville a été urbanisée et densifiée sans prise en compte de l'intégration des nouveaux quartiers dans la ville, ni souci de la vie au quotidien des habitants.

Notre maire présente maintenant un Plan Local d'Urbanisme dont l'immobilisme est la philosophie, sans réflexion aux perspectives d'avenir ainsi qu'à tout ce qui pourrait améliorer demain la vie au quotidien des Châtillonnais.

Pourtant, selon la loi SRU, le Plan Local d'Urbanisme doit s'inscrire dans un projet de ville pour les 15-20 ans à venir !

Le PLU proposé par notre maire indique par exemple qu'il n'y a plus besoin d'équipements publics nouveaux alors que Châtillon manque cruellement, pour ne citer que cela, de crèches ou d'équipements sportifs de qualité !

Il faut donc avoir une vision plus globale et plus ambitieuse pour notre ville.

Une ville solidaire et conviviale:

Une ville solidaire, cela veut dire que **toutes les générations sont prises en compte, des plus jeunes aux plus âgées, avec les équipements publics et les aménagements correspondants !**

Cela veut dire également un centre-ville attractif et le refus d'avoir des quartiers plus ou moins délaissés comme le quartier autour du stade ou celui des Roissys.

Il est également nécessaire de prévoir dans le PLU, comme cela se fait à Paris ou à Clamart et conformément à la loi SRU, que dans tous les nouveaux projets immobiliers et d'aménagement, un pourcentage de logements sociaux d'au minimum 20 % soit obligatoirement réservé et que la mixité habitat/activités y soit valorisée.

Une ville soucieuse de l'environnement

Une ville soucieuse de l'environnement, cela veut dire que **toutes les règles de l'urbanisme doivent intégrer des réflexions autour de l'énergie et de l'environnement.** Des bâtiments publics construits en Haute Qualité Environnementale, des normes de construction adaptées, un plan de circulation et de transport approprié favorisant au maximum les déplacements en transports en commun à pied ou à vélo dans la ville.

Une ville aux activités économiques diversifiées

Une ville aux activités économiques diversifiées, cela veut dire que **les commerces de proximité doivent être renforcés** mais aussi qu'un vrai travail de réflexion doit avoir lieu autour de la zone d'activités des Arues afin d'attirer les entreprises créatrices d'emplois.

Par exemple, nous demandons que le

Vous avez la parole

Michel, 35 ans, adulte handicapé – Catherine, 50 ans rencontrés lors de réunions de quartier

Michel: Mes seuls revenus sont mon allocation d'adulte handicapé. Je ne comprends pas pourquoi, alors que cela fait cinq ans que je l'ai demandé et que je renouvelle ma demande tous les mois, **je n'ai toujours pas eu de réponse favorable pour un logement social.**

Catherine: J'aimerais pouvoir acheter un logement et être enfin propriétaire. Les mesures proposées par le président du conseil général me semblent aller dans le bon sens.

Martine Gouriet

La situation du logement dans les Hauts-de-Seine est devenue inacceptable – 75 000 demandeurs de logements sociaux. Et pourtant en trois ans, les réalisations de logements sociaux sont passées de 1 700 en 2001 à 1 075 en 2004.

La seule réponse du président du conseil général est de vendre les logements sociaux avec une hypothétique promesse d'en reconstruire d'autres. Pour répondre à cette problématique et proposer des solutions, les conseillers généraux socialistes, communistes et verts du département ont animé toute la journée du 16 avril un débat sur le thème du logement dans les Hauts-de-Seine, avec un grand nombre d'organisations et d'associations des Hauts-de-Seine.

J'ai co-animé le débat sur l'accession sociale à la priorité. Les conclusions qui se sont dégagées sont en synthèse les suivantes : **le rêve d'accession à la propriété est légitime** et est celui d'une très grande majorité de nos concitoyens. Pour autant, la meilleure solution est, non pas de vendre les logements sociaux, mais bien de développer des opérations d'accession aidée à la propriété, afin que les logements sociaux soient libérés, et permettre la résorption de la longue liste de demandeurs.